



ARMP
AUTORITÉ DE RÉGULATION
DES MARCHÉS PUBLICS

Transparence-Equité-Probité.

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 347/2025

A LA SOCIETE ZENITH INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

Après avoir reçu le contrat du marché n° 023/B'KE/C/GFMP/SP/09/2C24, conclu avec la Chefferie des Bayeke, pour un montant total hors taxe dollars américains cinquante-trois mille huit cent septante-neuf, trente un centimes (USD 53 879,31) et confirme le paiement de la redevance de

0,7% dudit montant soit dollars américains trois cent septante-sept, quinze centimes (USD 377,15), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 13/12/2025

Directeur Administratif et Financier



Sceau de l'Etablissement

M. Claude KAYEMBE MBAYI

Directeur Général